

## **Mazières-en-Gâtine**

# **Les travaux de la mairie vont commencer**

Vendredi dernier, le maire Alain Clairand a ouvert la séance du Conseil municipal en proposant aux élus, la validation des lots 2 et 13 et le choix des entrepreneurs retenus.

Alain Clairand rappelle : « Le lot n° 2 correspond à la couverture, zinguerie, renforcement de la charpente... Le lot n° 13 aux voies et réseaux devant et derrière la mairie. A la suite des appels d'offres du 26 septembre, nous avons reçu plusieurs propositions, nous en avons sélectionné plusieurs que nous devons étudier. »

Le Conseil municipal prend connaissance des critères de sélection et délibère sur le choix des entreprises, le lot n° 2 sera confié à la SARL Frail et le lot n° 13, à la SA M.RY, pour un montant, offre de base plus options,

de 163 540,18 € HT, somme qui se maintient dans l'estimation globale des deux lots. Alain Clairand conclut : « Nous allons demander à l'architecte de lancer l'appel d'offres pour les autres lots en janvier ou en février. »

**Travaux intérieur de l'église :** l'architecte Patricia Jaunet est chargé d'établir l'avant-projet et de lancer ensuite les appels d'offres. Il s'agit des travaux d'électricité et de chauffage.

**Mise aux normes de l'éclairage public :** Claude Largeau explique : « L'éclairage public a besoin de travaux de remise aux normes. Il y a 190 points lumineux et 35 à renouveler. Nous avons aussi notre contrat de maintenance de 4 ans qui arrive à échéance, il va falloir lancer un appel d'offres. »

Alain Clairand répond : « C'est un programme de 30 000 € que nous pourrions étaler sur 2 ans. »

**Fibre numérique :** « Depuis 2012, une étude projetée de distribuer la fibre optique aux habitants du territoire. Par arrêté préfectoral, la Communauté de communes obtient la compétence et peut la déléguer ainsi au Syndicat mixte ouvert (SMO) des Deux-Sèvres pour piloter le déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres. » Le Conseil municipal autorise la Communauté de communes à adhérer à ce syndicat.

**Cabine téléphonique :** elle va disparaître. Peu utilisée, elle engendre des communications en moyenne d'une minute par jour, sur un an.

